

Mission

Assurer la gestion et la production des actions artistiques conformément au projet culturel de l'établissement

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Développement des réseaux nationaux et internationaux, et normalisation des pratiques
- Développement des partenariats internes et externes

Impact sur l'emploi-type

- Adaptation aux nouvelles pratiques
- Nécessité de mutualisation des compétences et des ressources

Activités principales

- Préparer les contenus de la programmation artistique avec les différents acteurs
- Gérer et mettre à jour des bases de données
- Organiser l'accueil du public dans les lieux de diffusion culturelle
- Préparer les budgets de la structure, des productions et des actions
- Participer à l'encadrement de permanents et de vacataires
- Vérifier la conformité des actions au regard des conventions et contrats
- Accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs projets
- Suivre la réalisation des supports de la communication
- Préparer les éléments et documents utiles à l'évaluation de la structure et des actions
- Planifier les emplois du temps des personnes et des salles mises à disposition de l'action culturelle

Compétences principales

Connaissances

- Culture du domaine
- Sociologie des publics
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Cadre légal et déontologique
- Marchés publics
- Connaissance des textes législatifs et réglementaires du domaine
- Droit de la propriété intellectuelle
- Législation sur l'écrit, l'utilisation de l'image
- Production audiovisuelle
- Environnement et réseaux professionnels
- Langue anglaise : B1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Élaborer un budget
- Réaliser des évaluations et des bilans
- Utiliser les outils bureautiques
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Mobiliser et animer
- Conduire une réunion
- Savoir planifier
- Construire et faire vivre un dispositif d'évaluation de la performance
- Communiquer et faire preuve de pédagogie
- Adapter son comportement aux différents types de public
- Optimiser les moyens à mettre en œuvre

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- DUT, BTS
- Domaines de formation souhaitée : métiers de la culture
- Expérience souhaitable : actions culturelles

Conditions particulières d'exercice

- Variabilité éventuelle des horaires de travail
- Amplitude horaire importante éventuelle
- Déplacement éventuels